

le pamphlet

PÉRIODIQUE INDÉPENDANT

Editorial

Les votations du 8 mars s'approchent à grands pas. Nous devrons nous prononcer, à cette occasion, sur quatre sujets, qui seront traités séparément dans ce numéro du **Pamphlet**: l'initiative pour l'inscription dans la Constitution de l'obligation de maintenir l'argent liquide et son contre-projet; l'initiative pour la réduction de 335 à 200 francs de la redevance radio-TV; l'initiative pour la création d'un fonds climat; et, finalement, l'introduction de la loi fédérale sur l'imposition individuelle. C'est de ce dernier point que je traiterai dans cet éditorial.

La loi sur l'imposition individuelle est un contre-projet indirect à l'initiative pour des impôts équitables, lancée en 2021 et retirée à condition que la loi soit adoptée.

L'objectif principal de la loi est de mettre fin à l'inégalité de traitement, devant l'impôt fédéral direct, entre les couples mariés et les couples non mariés. En cas d'acceptation, l'objectif serait atteint, car la loi supprime de facto la différence de traitement. Actuellement, en fonction de la répartition des revenus dans le couple, certains couples mariés sont avan-

tagés si leurs revenus sont déséquilibrés, ou, au contraire, lésés si leurs revenus sont semblables. A titre d'exemple, en 2004, ma fiancée et moi avions décidé, avant de mettre en route un héritier, d'attendre pour nous marier, car le simple fait de nous glisser un anneau au doigt nous aurait obligés à payer quatre mille francs d'impôts supplémentaires par année.

Le problème est qu'en cas d'acceptation certains contribuables verront la facture se réduire et d'autres la verront augmenter. Or ce ne sont pas les couples sans enfant à hauts revenus qui passeront à la caisse, mais bien ceux où un seul des deux travaille pour nourrir la famille.

A cela s'ajoute que la loi obligera les cantons, qui ne l'ont pas attendue pour prendre des mesures afin de contenir la progression de l'impôt pour les couples, à modifier tout leur système et à augmenter la machine administrative nécessaire au traitement des centaines de milliers de nouvelles déclarations.

Cette loi ne résout rien et porte préjudice aux familles qui ne vivent que sur un seul revenu, par nécessité ou

par choix. L'argument qui voudrait que le nouveau système d'imposition individuelle pousse les conjoints actuellement sans activité à se mettre au boulot, et que cela serait une bonne chose, ne tient pas la route. La fin du modèle de la famille traditionnelle a mis les femmes sur le marché de l'emploi, et nous vivons moins bien aujourd'hui qu'il y a soixante ans.

Exception faite de l'impôt fédéral direct, qui devrait être supprimé, le 1 calcul de la charge fiscale doit rester une compétence cantonale. Et, si mon avis intéresse quelqu'un, je pense que les couples mariés devraient être imposés en fonction de leur régime matrimonial: individuellement dans tous les cas, mais sur la base des revenus effectifs de chacun en cas de séparation de biens, et sur la base de la moitié des revenus du couple en cas de communauté ou de participation aux acquêts. Cela aurait le mérite d'être cohérent et de reconnaître le travail domestique comme ayant une valeur réelle.

Michel Paschoud

L'autre neutralité

Le comité d'initiative pour un fonds climat prône une augmentation des moyens mis à disposition de la Confédération en vue de lutter contre le réchauffement climatique et de protéger la biodiversité.

Sur le papier, une grande et belle idée. Malheureusement, comme de coutume avec la gauche, largement représentée dans le comité d'initiative, la question du financement reste un mystère. Et si ce détail de la mise en œuvre n'est pas pris en compte, il est clair qu'en cas d'acceptation il y aurait deux options: réduire un autre poste du budget ou augmenter l'endettement. C'est cette deuxième option qui est visiblement envisagée, dans la mesure où le texte de l'article 197 chiffre 15 réglant la

disposition transitoire du nouvel article 103a indique que le fonds ad hoc alimenté par la Confédération jusqu'à concurrence de 1% du PIB *n'est pas comptabilisé dans le plafond des dépenses totales qui doivent être approuvées dans le budget au sens de l'art. 126, al. 2.* Il ne sera donc pas soumis aux règles du frein à l'endettement.

Les écologistes argumentent qu'il faut investir maintenant pour ne pas devoir dépenser plus demain, ce qui ne serait en soi pas faux si la Suisse pouvait exercer une influence déterminante sur le changement climatique à l'intérieur de ses frontières. Mais, comme c'était le cas pour le nuage radioactif de la catastrophe de Tchernobyl, les phénomènes météo-

rologiques se moquent des frontières. En admettant que l'être humain soit l'unique responsable du changement climatique, tant que les grands producteurs de CO₂ de la planète ne se seront pas mis au travail sérieusement, les Suisses pourraient bien parvenir à éliminer totalement la production de gaz à effet de serre en 2027 que cela n'aurait aucune conséquence positive.

Il est plus sage de travailler à encourager les investissements privés et d'éviter les dépenses publiques généralement moins efficaces. En ce qui nous concerne, nous sommes attachés à la neutralité armée, pas carbone.

Mi.P.

2

Quelque part entre l'officialité journalistique et les trublions des altermédias

Les journalistes *de grand chemin* (traduction désormais courante de *mainstream*) ont un peu les choccottes. Ceux de la presse écrite, donc du secteur privé, doivent inventer de nouveaux modèles économiques face aux grands changements de la société (ces *grands changements* qu'ils admirent tant par ailleurs): les nouvelles générations ne lisent plus guère, elles sont moins enclines à payer pour s'informer, les abonnements se font plus rares et, consé-

quemment, les annonceurs publicitaires aussi. Quant aux journalistes du secteur public audiovisuel suisse, ils attendent anxieusement la date du 8 mars en s'imaginant déjà déperir au cas où ils en seraient réduits à devoir nager dans un peu moins de millions qu'aujourd'hui.

Le discours de ces messieurs-dames, bien coordonné et bien rodé, est toujours le même: *notre travail sérieux, soigneux et scrupuleux, empreint de professionnalisme, est un rempart*

contre la désinformation et les fake news, et donc un garant de notre ordre démocratique fondé sur des valeurs telles que le pluralisme des idées et la libre formation des opinions.

Sur le pluralisme des idées et la libre formation des opinions dans les médias de masse, on pourrait écrire beaucoup de choses... Cela étant, il faut admettre qu'on y trouve probablement un peu moins de *fake news* grossières que dans les médias alternatifs. Quand on a pignon sur rue, on

recourt plus volontiers à la suggestion, à l'insinuation, à l'intonation orientée. On privilégie des termes plus ou moins dépréciatifs lorsqu'on évoque les gens qu'on n'aime pas – et inversement. On donne davantage d'importance à ce qui sert la cause et on étouffe ce qui dérange. La manipulation est professionnelle, discrète et efficace.

En face, dans le foisonnement en pleine expansion des nouvelles sources d'information (médias alternatifs, réseaux sociaux), on ne s'embarrasse pas tant de délicatesse. On y trouve le meilleur comme le pire et, comme on dit, *il y a à boire et à manger*. Certains créateurs de contenus sont remarquables d'intelligence, d'objectivité et de retenue. D'autres se comportent comme des

agitateurs, jouant sur le sensationalisme de leurs propos ou de leurs images; ou comme des gourous, sachant pertinemment ce que leur cour d'admirateurs a envie d'entendre. Certains exposent bravement et honnêtement ce qu'ils pensent... mais, hélas, ils pensent faux, ou pas du tout. D'autres jouent les prophètes, en se trompant dans 90% des cas. Ce n'est pas parce qu'on est *antisystème* qu'on est forcément intelligent, ni même forcément honnête.

Cela dit, ce n'est assurément pas le journalisme bon chic bon genre de l'officialité médiatique qui va nous aider à faire le tri entre le bon grain et l'ivraie. Son plaidoyer se résume en effet à: *faites-nous confiance, à nous et pas aux autres, car nous*

sommes animés de bonnes intentions, contrairement aux autres. C'est exactement le même boniment que celui des gourous des chaînes Youtube! Dans les deux cas, on sollicite notre confiance et non notre intelligence; or seule l'intelligence peut nous amener à discerner le vrai du faux, ou le vraisemblable de l'improbable. Face au flot des informations, seule l'intelligence peut développer en nous une méfiance prudente et équilibrée – qui ne soit ni une confiance naïve et conformiste, ni une méfiance obtuse et belliqueuse.

Le véritable défi, c'est de (re-)développer l'intelligence de la population. Si jamais la SSR et la grande presse veulent se rendre utiles...

Pollux

3

Argent content

De tout temps, l'Etat a voulu avoir le contrôle des transactions financières, afin de pouvoir en prélever une partie. Avec l'augmentation de la goinfrierie fiscale, la tentation est grande de procéder à certains échanges commerciaux sans passer à la caisse. Pour ce faire, il y a aujourd'hui deux options: le troc et l'argent en espèce. Je n'entrerai pas dans le thème des cryptomonnaies, qui peuvent être assimilées à du cash.

La tendance généralisée des Etats à mettre leurs grands nez dans les affaires des entreprises et des parti-

culiers, et la traque aux recettes fiscales, font craindre à juste titre un volonté politique de faire disparaître l'argent liquide pour lui substituer l'argent numérique, plus facile à tracer. D'aucuns diront que l'égalité devant l'impôt est un des éléments de la justice sociale et que les fraudeurs doivent être poursuivis. Certes, jusqu'à un certain point. Mais lorsque la gourmandise étatique devient asphyxiante pour l'économie et confiscatoire pour les individus, l'économie souterraine se développe comme une réponse saine à l'excès d'impôt.

Un deuxième élément milite pour obliger l'Etat à garantir l'approvisionnement en argent liquide: le risque d'une attaque informatique qui empêcherait l'accès à internet. Le recours aux espèces sera toujours une solution pour éviter un blocage complet de l'économie.

Nous voterons OUI à l'initiative qui parle clairement de pièces et de billets et NON au contre-projet qui parle de numéraires, ce qui englobe la monnaie électronique.

Mi.P.

Ne dites pas...

Ne dites pas: «A 25 ans, le Lausannois Nouh Latoui est le premier à avoir complété son service militaire en chaise roulante.»¹ Dites: «A 25 ans, le Lausannois Nouh Latoui est le premier à avoir accompli son service militaire en chaise roulante.»

Si ce vaillant soldat avait commencé son service en pleine possession de ses moyens; s'il avait dû interrompre ledit service à la suite d'un événement qui l'aurait privé de l'usage de ses jambes; si, enfin, par extraordinaire, l'assurance militaire

avait donné son feu vert pour qu'il puisse terminer en chaise roulante le service interrompu, l'emploi du verbe *compléter* pourrait s'envisager.

Mais il ne s'agit pas de cela, puisque cet excellent jeune homme a accompli la totalité de sa carrière de soldat en fauteuil roulant.

Il s'agit du fait qu'un «franglophone» qui se charge de titres et d'accroches pour **20 minutes** n'a jamais entendu parler des faux amis que recèlent les

langues et dont le verbe anglais *complete*, dans l'une de ses acceptations, est un excellent exemple.

Cela dit, je ne voudrais pour rien au monde me priver de la lecture de **20 minutes**, qui me fournit quotidiennement et gratuitement toutes sortes d'occasions de me régaler des absurdités de mes contemporains.

Le pinailleur

¹ <https://www.20min.ch/fr/story/armee-suisse-la-premiere-recrue-en-fauteuil-roulant-a-fini-son-service-103476809>

Redevance

La Société suisse de radiodiffusion et télévision (SSR), service public, c'est sept chaînes de télévision et quatorze chaînes de radio, sans compter la plateforme en ligne Playsuisse.

Cette offre pléthorique s'explique en partie par la nécessité de desservir les quatre régions linguistiques de notre pays.

Pour financer ses activités et payer son personnel, la SSR dispose de diverses recettes, notamment publicitaires, mais surtout de la plus grosse part du produit de la redevance radio et télévision prélevée chaque année par la Confédération, qui lui rapporte 1,3 milliard par année environ (chiffre de 2024). La redevance actuelle se monte à 335 francs par

ménage et varie pour les entreprises en fonction de leur chiffre d'affaires.

Le 8 mars, les citoyens suisses devront se prononcer sur l'initiative populaire «200 francs, ça suffit! (initiative SSR)», qui vise non seulement, comme son intitulé l'indique, à abaisser sensiblement le montant de la redevance, mais aussi à en exonérer les entreprises.

Selon une déplorable habitude, le Conseil fédéral, avec l'aval du Conseil national et du Conseil des Etats, tente de court-circuiter l'initiative en proposant un contre-projet consistant à diminuer la redevance en deux fois pour la fixer à 300 francs dès 2029, et à augmenter le montant du chiffre d'affaires à partir duquel les entreprises y seront assujetties.

On se trouve devant l'alternative suivante: ou bien la Suisse a besoin d'un service public, en l'occurrence la SSR, pour assumer une mission de toute première importance au service de «la cohésion entre les différentes parties du pays», en permettant «l'existence d'opinions variées», et en reflétant «la réalité suisse à l'échelle du pays et des régions linguistiques (...) dans tous les domaines touchant la population: politique, culture, économie, société, sport ou divertissement»¹; ou bien elle n'a pas besoin d'un tel service. Dans le premier cas, il faut donner à la SSR des moyens considérables et cesser de lui rogner les ailes à tout bout de champ. Dans le second, il faut carrément renoncer au service public.

L'initiative et le contre-projet sont donc également inopportuns.

Toutefois, de deux maux, il faut choisir le moindre. D'autre part, j'ai eu l'occasion de constater qu'on ne

peut pas faire confiance au service public.

Je voterai donc OUI à l'initiative «200 francs ça suffit!»

Mariette Paschoud

¹<https://www.srgssr.ch/fr/ce-que-nous-faisons/democratie/cohesion-et-échange>.



ECOLE

Les cantons suisses ne sont plus maîtres de leurs écoles. A force de créer des organes intercantonaux chargés d'assurer la cohérence et l'harmonisation des systèmes et des programmes, on en est arrivé à une centralisation des exigences en matière scolaire, notamment en matière de reconnaissance des maturités gymnasiales, singulièrement de la durée des études postobligatoires conduisant à ces maturités.

Le Conseil fédéral et la Conférence des directeurs de l'instruction publique s'étant acoquinés pour fixer cette durée à quatre ans, et les autorités vaudoises étant trop molles pour résister longtemps au diktat, c'est la panique à la rue de la Barre, siège du Département de l'enseignement et de la formation professionnelle¹.

Comme on ne peut pas simplement ajouter au gymnase une année dont on ne sait que faire, la loi sur l'enseignement obligatoire doit être révisée. Il faut tout chambouler une

Ecole à la dérive

nouvelle fois. Pas moins d'une quinzaine de projets se disputent les faveurs des réformateurs.

On s'interroge sur la durée de l'enseignement obligatoire, sur l'utilité des filières ou sur l'opportunité de retarder encore l'âge de l'orientation des écoliers.

On crée des quantités de groupes de travail, on consulte les syndicats, les directions d'établissements, les associations de parents d'élèves, les hautes écoles et les universités.

Bref, on s'agit beaucoup, mais on ne voit pas le vrai problème.

Le vrai problème, c'est que l'école est soumise depuis des décennies à une idéologie égalitariste qui lui fait perdre de vue les besoins réels des élèves et choisir la fuite en avant chaque fois qu'elle doit constater l'échec, pourtant prévisible, de ses buts et de ses méthodes. Il en résulte un désordre, dans lequel les cantons s'engluent en raison d'harmonisations prétendument nécessaires aux besoins d'une société théoriquement bougillonne, mais en réalité plutôt sédentaire.

Le jour où les cantons retrouveront leur souveraineté en matière d'école, où les chefs de départements prétendument de droite cesseront d'appliquer les recettes de la gauche, où la qualité de l'enseignement reprendra le pas sur les grandes théories pédagogistes, où les écoliers apprendront de nouveau à écrire correctement et à aimer lire ailleurs que sur leurs tablettes ou leurs téléphones, où on laissera l'éducation sexuelle, la lutte contre le racisme et autres nobles causes aux familles, il sera possible de rappeler à Berne que les systèmes scolaires ne sont pas une affaire fédérale et que les cantons peuvent décider de la durée des écoles de maturité sur leurs territoires.

I have a dream...

M.P.

¹<https://www.20min.ch/fr/story/ ecole-vaudoise-ils-planchent-pour-imaginer-le-gymnase-en-quatre-ans-103499944>.

Bricoles

Eglises en péril

Fin janvier, la presse, se basant sur un rapport de l'Office fédéral de la statistique, a offert au public ébahi cette révélation stupéfiante: les Suisses se détournent toujours plus des églises¹.

Ce désamour s'explique par divers éléments, selon les inévitables «experts»: séparation entre clergé et Etat, diversification des croyances, dynamiques démographiques.

Les Eglises protestante et catholique en sont toutes navrées, bien sûr.

Chez les protestants, selon le porte-parole de la pseudo-Eglise évangélique réformée de Suisse, on veut, paraît-il, miser sur «des actions locales et communautaires» et «renforcer la crédibilité et la confiance». On pense aussi que «la transparence, la protection de l'intégrité personnelle, un engagement clair en faveur de la dignité humaine et du respect sont déterminants».

Chez les catholiques, à en croire le chargé de communication de la Conférence des évêques suisses, on se tourne vers «l'engagement social, via Caritas entre autres, une présence pastorale “accessible” et un “accueil soigné”».

On notera que Dieu Père, Fils et Saint-Esprit est totalement absent des projets de tous ces bons apôtres.

Dès lors, pourquoi, à part quelques opiniâtres têtes chenues – dont je suis –, les gens iraient-ils à l'église?

Ils peuvent tout aussi bien adhérer au Parti socialiste.

M.P.

¹ <https://www.20min.ch/fr/story/enquette-nationale-les-suisses-se-detournent-toujours-plus-des-eglises-103495877>.

Un bidule risqué

J'ai reçu le 30 janvier par courrier électronique un communiqué, émanant de l'Eglise évangélique réformée du canton de Vaud, qui m'annonçait la création de la Fondation pour la Prévention, la Protection et la Lutte contre les Abus.

Cette fondation est une «institution indépendante autonome chargée de recueillir et d'instruire les signalements d'abus à l'intégrité physique, psychique, sexuelle et spirituelle de la part de collaborateurs ou de collaboratrices de l'Eglise réformée vaudoise (...».

Si je comprends bien, il y a suffisamment de soupçons d'atteintes à l'intégrité physique, psychique, sexuelle et spirituelle de catéchumènes ou de paroissiens commis par des pasteurs, diacres, catéchètes et autres laïcs engagés pour qu'on mette sur pied un organe de surveillance.

L'ennui, c'est que, s'il peut s'avérer utile dans certains cas, cet organe de surveillance risque de susciter des accusations malveillantes ou même des dénonciations calomnieuses, tant il est vrai que, même au sein de l'Eglise réformée vaudoise, un esprit vindicatif ou une imagination débordante peuvent détruire la réputation d'un «collaborateur».

Espérons que ce nouveau machin saura faire preuve d'esprit critique et de retenue, car une réputation perdue, surtout quand la presse en fait ses choux gras, c'est un peu la mort.

M.P.

Ça suffit!

Que l'incendie du Constellation de Crans-Montana ait soulevé une énorme émotion, c'est normal.

Qu'on partage la douleur des familles et qu'on le manifeste, c'est normal.

Que la presse suive l'affaire et rende compte des différents aspects que celle-ci revêt, c'est normal.

Mais que cette tragédie devienne pour les médias un os qu'il convient de ronger jusqu'à la moelle au point que des grands brûlés se voient tendre un micro à peine sortis du coma, c'est insupportable.

Que les familles s'en prennent physiquement ou verbalement aux propriétaires du Constellation, qui autant qu'on sache n'ont pas encore été condamnés, constitue une entrave au déroulement de l'enquête et à l'exercice de la justice.

Ça suffit!

M.P.

Equivalence

Depuis le 1^{er} mai, la publicité pour la viande sera interdite dans les lieux publics de la ville d'Amsterdam, car «les autorités amstellodamoises, qui comptent en leur sein des membres de partis animalistes et écologistes, en sont convaincues: pour être efficace, une politique environnementale doit passer par un

encouragement de la population à limiter sa consommation de viande»¹.

Argument de poids: selon le World Wildlife Fund, «produire 1 kg de viande de porc émet autant de CO₂ que de cultiver 80 kg de pommes de terre».

J'invite donc tout citoyen soucieux de protection de l'environnement à remplacer sa tranche de porc de 200 grammes par 16 kilos de pommes de terre.

M.P.

¹ <https://www.20min.ch/fr/story/pays-bas-amsterdam-bannit-la-pub-pour-la-viande-dans-les-lieux-publics-103496688>.

Objectivité

Accroche d'un article de **24 heures** en ligne intitulé *Ignazio Cassis, en*

*mission périlleuse à Moscou*¹: «En tant que nouveau président de l'OSCE, le vice-président de la Confédération rencontrera le vieux crocodile de la diplomatie russe Sergueï Lavrov.»

Il ne semble pas être venu à l'idée de l'auteur que «(...) le vice-président du Conseil fédéral rencontrera le chef de la diplomatie russe Sergueï Lavrov» aurait tout aussi bien fait l'affaire.

C'est bien connu, **24 heures** offre à ses lecteurs une information fiable et indépendante.

M.P.

¹ <https://www.24heures.ch/osce-ignazio-cassis-rencontre-serguei-lavrov-a-moscou-477409256618>.